

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21032461

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03 MARS 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

Greffe

N° d'entreprise : **0428 690 312**

Nom

(en entier) : **Baxalta Pension Fund Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de financement de pensions**

Adresse complète du siège : **Boulevard René Branquart 80, 7860 Lessines**

Objet de l'acte : Modification des statuts et procurations

Le 15 décembre 2020, s'est tenue, via visioconférence (Microsoft Teams), une réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale de « Baxalta Pension Fund Belgium O.F.P. ».

Le président présente à l'AG la proposition de modification des statuts qui permettra la désignation d'un administrateur indépendant ainsi que les modifications apportées à la convention de gestion suite aux recommandations du Compliance officer.

La modification apportée à l'article 10 des statuts est la suivante:

"...L'Assemblée Générale peut également décider de nommer des administrateurs indépendants. Un "administrateur indépendant" doit être entendu comme un administrateur qui n'est pas affilié à l'une des sociétés de Takeda ou à une société contrôlée par Takeda, mais qui est nommé en raison de son expertise spécifique dans le domaine des régimes de pensions complémentaires et de leur gestion..."

L'Assemblée Générale donne procuration à Ad-Ministerie BV, représentée par monsieur Adriaan de Leeuw et dont le siège social est situé Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, chacun agissant individuellement, avec droit de substitution, en vue de signer et de déposer les formulaires de publication auprès du tribunal des entreprises compétent aux fins de la publication des décisions de L'assemblée Générale dans les annexes du Moniteur belge.

L'AG donne mandat à Lucia Velasco, assistante administrative auprès de Willis Towers Watson Consulting BV afin de parapher sur chaque page et signer la version coordonnée des statuts aux fins de publication.

Ad-Ministerie BV représenté par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Déposés simultanément, les statuts coordonnés suite à l'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2020.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 11/03/2021 -- Annexes du Moniteur belge